

Prix de thèse RIODD – VIGEO EIRIS Edition 2019

Le Prix de thèse RIODD VIGEO EIRIS valorise depuis plusieurs années les meilleures thèses ayant trait à la responsabilité sociale ou sociétale des organisations et/ou le développement durable (et plus généralement à la thématique large des relations entre entreprises et société).

Ce prix est résolument transdisciplinaire et s'adresse donc par principe à toutes les disciplines des sciences sociales (Sciences de gestion, Économie, Droit, Sociologie, Sciences Politiques, Histoire, etc.).

Il a pour objectif de faire mieux connaître l'excellence des travaux des jeunes chercheurs sur ce sujet, tant au plan académique que pour aiguillonner la société civile.

Les thèses éligibles au prix RIODD Vigeo Eiris 2019 doivent avoir été soutenues entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2018.

Les chercheurs ayant candidaté au Prix RIODD Vigeo Eiris 2018 et dont la thèse n'a pas été récompensée peuvent soumettre à nouveau un dossier.

Toutes les thèses rédigées en français ou en anglais sont éligibles, quels que soient les contextes universitaires, notamment thèses de doctorat en France, PhD anglo-saxons, DBA, etc. En revanche, les thèses dites « professionnelles » qui correspondent à des mémoires réalisés dans le cadre de masters ou de mastères ne sont pas éligibles.

Les candidats doivent envoyer un dossier avant le 30/04/2019 à l'adresse suivante : prixthese.rioddVE@gmail.com

Ce dossier (en version électronique) doit comprendre les documents suivants (en français ou en anglais) :

- Un exemplaire de la thèse ;
- Un résumé de la thèse compris entre 5 et 10 pages ;
- Les deux pré-rapports autorisant la soutenance ainsi que le rapport de soutenance de la thèse ;
- Une réponse sur une page à la question suivante : « En quoi votre travail fait-il progresser l'état des connaissances et des pratiques d'organisations concernant la RSE et/ou le DD » ;
- Un engagement à être présent au 14^{ème} congrès du RIODD, qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre 2019 à La Rochelle, si le prix est décerné à cette thèse.
- Un document mentionnant : Nom, prénom, institution de rattachement pendant la thèse, institution de rattachement au moment de la candidature.

Les dossiers seront évalués par un jury scientifique réuni par le RIODD, constitué notamment à partir de son conseil d'orientation (<http://riodd.net/>).

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- L'originalité de la problématique ;
- L'intégration d'une approche multidisciplinaire (champ des sciences sociales) dans le processus de recherche ;
- Le caractère innovant de la recherche dans sa dimension théorique ou méthodologique.

Le(s) lauréat(s) ou la (les) lauréate(s) recevront un prix d'un montant de 1.500 euros remis par le Président du RIODD et le représentant de Vigeo lors du **14^{ème} congrès du RIODD, qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre 2019 à La Rochelle** (<http://riodd.net/>) à l'issue d'une séance dédiée à l'exposé de la thèse primée.

Le RIODD et Vigeo Eiris publieront une information sur le lauréat sur leur site respectif.

Le prix de thèse sera également mis à l'honneur par la *Revue de l'Organisation Responsable* (revue associée au RIODD (<http://riodd.net/ror-la-revue-du-riodd>)